

COMPTE-RENDU SOMMAIRE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le jeudi dix-sept décembre, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la salle Firmin Declercq à Fleurines, sous la présidence de Monsieur Guillaume MARECHAL, Président, en session ordinaire, après avoir été convoqués le **10 décembre 2020**.

Siégeaient à l'assemblée :

Monsieur ACCIAI Maxime (*Absent à la délibération n° 2020-CC-07-155 ; Présent de la délibération n° 2020-CC-07-156 à la délibération n° 2020-CC-07-183*)

Monsieur BATTAGLIA Alain

Madame BENOIST Magalie

Monsieur BLOT Laurent

Monsieur BOUFFLET Pierre

Monsieur BOULANGER Damien

Monsieur CHARRIER Philippe

Monsieur CURTIL Benoît

Monsieur DE LA BEDOYERE Jean-Marc

Monsieur DIEDRICH Wilfried

Monsieur DUMOULIN François

Monsieur GAUDUBOIS Patrick

Madame GAUVILLE-HERBET Cécile

Madame GORSE-CAILLOU Isabelle

Monsieur GUEDRAS Daniel

Monsieur LAPIE Dominique

Monsieur LESAGE William

Madame LOISELEUR Pascale

Madame LUDMANN Véronique

Monsieur MARECHAL Guillaume

Madame MARTIN Emilie

Monsieur MELIQUE Jacky

Madame MIFSUD Florence

Monsieur NGUYEN PHOC VONG Jean-Pierre

Madame PALIN SAINTE AGATHE Martine

Madame PIERA Pascale (*Absente de la délibération n° 2020-CC-07-155 à la délibération n° 2020-CC-07-158 ; Présente de la délibération n° 2020-CC-07-159 à la délibération n° 2020-CC-07-183*)

Madame PRUVOST-BITAR Véronique

Monsieur REIGNAULT Patrice

Madame REYNAL Sophie

Madame ROBERT Marie-Christine

Monsieur ROLAND Dimitri

Madame SIBILLE Elisabeth

Monsieur SICARD Bruno

Madame TONDELLIER Viviane

Ne siégeaient pas à l'assemblée pour cause d'empêchement, mais étaient représentés :

Monsieur FROMENT Daniel donne pouvoir à Monsieur DE LA BEDOYERE Jean-Marc

Monsieur GEOFFROY Rémi donne pouvoir à Madame BENOIST Magalie

Monsieur LEFEVRE Sylvain donne pouvoir à Madame LUDMANN Véronique

Madame LOZANO Michelle donne pouvoir à Monsieur ROLAND Dimitri

Monsieur NOCTON Laurent donne pouvoir à Monsieur BATTAGLIA Alain

Ne siégeait pas à l'assemblée mais était représentée par son suppléant :

Madame JAUNET Christel donne pouvoir à Monsieur GROSPIRON Didier

Ne siégeaient pas à l'assemblée pour cause d'absence :

Monsieur BARON Jean-Marc

Madame BONGIOVANNI Julie

Monsieur GRANZIERA Gilles

Monsieur PATRIA Alexis

Après avoir déclaré la séance ouverte, Monsieur le Président de séance procède à l'appel nominal des Conseillers Communautaires.

Avant de procéder à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour, Monsieur le Président vérifie les conditions de quorum et la validité des pouvoirs.

Monsieur le Président constate que celui-ci est atteint et proclame la validité de la séance.

- Désignation du secrétaire de séance : **Pierre BOUFFLET**
 - Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire en date du 19 novembre 2020 : **Sans modification**
-